

CREATION DU DOSSIER POUR LE PRE-ACCORD COLLEGIAL

- 👤 Nouveau Suppléant 1^{er} et 2nd degrés
- 👤 Personne souhaitant s'inscrire aux concours du Privé

Madame, Monsieur,

Tout candidat souhaitant exercer dans l'Enseignement Catholique (suppléant ou concours) doit effectuer une demande de pré-accord collégial dans l'académie où il souhaite exercer des remplacements ou son futur métier.

Afin de concrétiser cette démarche et créer votre dossier, connectez-vous sur :

<https://caacwebv3.enseignement-catholique.fr/>

et cliquez sur

Je m'inscris

1) Ouvrir un compte **après avoir lu attentivement le Manuel d'utilisation Candidat à télécharger**
(Vérifiez que vous n'avez pas fait d'erreur dans votre saisie, après la validation de votre inscription, il ne sera plus possible de le modifier)

2) Créer un dossier

3) Joindre tous les justificatifs en format « pdf » ou « jpeg »

(S'il manque 1 pièce jointe, votre dossier sera considéré comme incomplet et il ne sera pas sauvegardé)

- 👤 Lettre de motivation
- 👤 Curriculum vitae
- 👤 Carte d'identité ou titre de séjour
- 👤 Diplômes (à partir du BAC+3 minimum)
- 👤 Photo d'identité

4) Valider votre dossier en cliquant sur [soumettre]

Votre dossier sera traité par l'académie dans laquelle vous avez effectué votre demande et vous pourrez suivre l'évolution de celui-ci à tout moment :

[Réception de dossier] : votre dossier est contrôlé puis envoyé au service de la DPE du Rectorat d'Amiens, pour vérification de vos diplômes et de votre casier judiciaire.

[Entretien Jury] : Si vous adhérez à l'engagement de l'Enseignement Catholique et que vous souhaitez poursuivre alors vous serez convoqué, par courriel via le site, à un entretien devant un Jury de deux chefs d'établissement (1er et 2nd degrés).

[Pré-accord] : vous pourrez visualiser et imprimer la décision du Jury dès qu'elle sera prononcée.

[Accord collégial] : Texte de référence : SGEC-2014-1097 recrutement enseignant accord collégial.

L'accord collégial est valable dans toute la France. Dès son obtention, vous pourrez effectuer des suppléances et/ou vous inscrire aux concours du Privé.

- Plus d'informations sur : <http://www.devenirenseignant.org/>